L'Ontario propose de taxer plus significativement les embouteilleurs

Dossier de
 la rÃ©daction de H2o
January 2017

Dans le cadre du plan de l'Ontario pour la protection des ressources hydriques, la province propose l'adoption d'un nouveau droit Ã l'intention des compagnies d'embouteillage d'eau puisant les eaux souterraines. Actuellement, les embouteilleurs paient 3,71 dollars par million de litres d'eau puisÃ©e. L'Ontario propose d'imposer un droit additionnel de 500 dollars, ce qui porterait Ã 503,71 dollars le prix d'un million de litres d'eau souterraine prÃ©levÃ©e.

Cette taxation vise Ã soutenir les Ã©tudes scientifiques, les politiques de sensibilisation et la conformitÃ©. Cette constituera une Ã©tape supplÃ©mentaire dans la politique de la province pour protÃ©ger les eaux souterraines, ayant d'ores et dÃ©jÃ conduit Ã : l'imposition d'un moratoire sur tous les permis, nouveaux et additionnels, d'embouteillage d'eau souterraine ; l'examen des rÃ¨gles actuelles relatives aux embouteilleurs et des recherches plus approfondies, afin de protÃ©ger Ã long terme les eaux souterraines, notamment en tenant compte de l'impact du changement climatique et de la demande future sur les sources d'approvisionnement ; la participation des partenaires autochtones Ã la gestion des eaux souterraines ; la consultation avec les collectivitÃ©s et l'industrie concernant les changements dans les pratiques de gestion des eaux souterraines. La population de l'Ontario est invitÃ©e Ã visiter le site Internet du Registre environnemental pour y soumettre ses observations relativement au nouveau droit proposÃ© Ã l'intention des embouteilleurs, et ce, jusqu'au 20 mars 2017.

En Ontario, les installations d'embouteillage doivent demander un permis de prÃ©lÃ¨vement d'eau souterraine si elles prÃ©lÃ¨vent plus de 50 000 litres d'eau par jour. AdoptÃ© le 16 dÃ©cembre 2016, le moratoire sur la dÃ©livrance de nouveaux permis ou d'un plus grand nombre de permis pour l'embouteillage de l'eau demeurera en vigueur jusqu'au 1er janvier 2019.Â "L'Ontario est dÃ©terminÃ© Ã protÃ©ger les ressources en eau souterraine, maintenant et dans les temps Ã venir. Une tarification Ã©quitable permettra de s'assurer que ceux qui profitent aujourd'hui des ressources en eau contribuent Ã la protection de l'eau", a dÃ©clarÃ© Glen R. Murray, ministre de l'Environnement et de l'Action en matiÃ¨re de changement climatique.

Gouvernement Ontario